

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1649>



Inscrire les services publics dans la Constitution

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : samedi 29 juin 2019

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La question des services publics est à l'ordre du jour. La tribune initiée par Marie-Françoise Bechtel et publiée ce vendredi 28 juin dans Marianne est donc particulièrement opportune. On la trouvera ci-dessous en pièce jointe.

